



« HONNEUR AUX ARMES »  
« RESPECT AU MAÎTRE »

## REGLEMENT INTERNE A LA SALLE D'ARMES (Mise à jour juin 2015)

### **LE COMITE DIRECTEUR**

Le Comité Directeur est composé du responsable du club (il s'agit de la section « Escrime » de l'association ASOR Schiltigheim), du trésorier, du secrétaire, de deux membres, tous bénévoles, ainsi que du Maître d'armes.

**1 - Le Comité Directeur dirige et décide. Il est le seul habilité à définir les programmes sportifs et les objectifs à atteindre. Il gère les dépenses et règle les commandes d'équipements et de matériels.**

**2 - Le Comité Directeur fixe en début de chaque saison les prix des cotisations et le montant de la caution.**

**3 - Le Comité Directeur fixe en début de chaque saison les jours et horaires des entraînements. Ceux-ci sont susceptibles de varier au cours de la saison en fonction de l'évolution du nombre d'escrimeurs.**

### **L'ESCRIMEUR**

**4 - Dès le début des entraînements, l'escrimeur doit s'être acquitté de sa cotisation et de sa caution et avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime. Tout nouvel escrimeur a cependant la possibilité de suivre deux séances d'essai gratuites avant que sa cotisation et sa caution ne soient exigées.**

**5 - L'escrimeur doit se changer en temps voulu pour être en tenue d'escrime dès le début de la séance, ne pas laisser d'objet de valeur dans le vestiaire, être respectueux de la propreté de la salle d'armes et du vestiaire. Sauf cas de force majeure, le respect des horaires est de rigueur.**

**6 - L'escrimeur doit, notamment pour motif de sécurité, signaler au Maître d'armes toute déféctuosité éventuelle qu'il constaterait des matériels et équipements. Il procède au bon entretien courant (notamment nettoyage) des tenues de sécurité qui lui sont prêtées.**

**7 - En contrepartie de la gratuité des matériels et équipements individuels qui lui sont prêtés par le club (masques, gants, tenues de protection, armes) l'escrimeur s'engage à prendre à sa charge les frais de réparation ou de remplacement d'une arme qu'il pourrait détériorer ou dont la lame pourrait casser au cours de l'assaut. Le montant de la dépense (forfait de 40 € par lame brisée) est versé directement au Maître d'armes, qui procède lui même à la réparation. Faute de règlement, cette somme sera prélevée sur le montant de la caution restitué en fin de saison.**

**8 - L'escrimeur est tenu à un langage et un comportement corrects. Le salut au Maître d'armes est de rigueur. Il salue son adversaire avant et après l'assaut.**

**9 - L'escrimeur ne peut refuser un assaut, dès lors qu'il est prescrit par le Maître d'armes.**

**10 - L'escrimeur accepte la victoire comme la défaite en toute sérénité, sans manifestations excessives d'enthousiasme ou de dépit, sans pleurs ni colère pour les plus jeunes.**

**11 - L'escrimeur remet en place après la séance d'escrime les matériels et équipements prêtés.**

**12 - L'escrimeur est libre de rencontrer des tireurs dans une autre salle d'armes, à la condition de l'avoir préalablement indiqué au Maître d'armes.**

### **LE MAITRE D'ARMES**

**13 - Le Maître d'armes, dans le cadre de ses cours, est seul habilité à décider de l'enseignement proposé et de tous les éléments y afférents.**

**14 - Le Maître d'armes est le seul autorisé à élever la voix en salle d'armes.**

**15 - Les commandes de matériels et équipements individuels et collectifs se font sur les conseils du Maître d'armes. Les escrimeurs peuvent en outre bénéficier de commandes collectives de matériels et équipements individuels effectuées par le Comité Directeur.**

**16 - Le Maître d'armes se tient à l'entière disposition des parents des jeunes escrimeurs en dehors de ses heures de cours ou d'entraînement.**

**Lu et approuvé, à Schiltigheim, le .....**

**Signature de l'escrimeur**

**Signature du responsable civil**  
(si l'escrimeur est mineur)

*Les membres de votre Comité Directeur œuvrent activement pour défendre votre pratique de l'escrime dans les meilleures conditions. Ce sont des bénévoles qui s'impliquent pour vous en donnant de leur temps libre ; le bonjour, le merci et le sourire leur suffisent.*

**Très bonne saison d'escrime à l'ASOR Schiltigheim Escrime.**